



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Développement d'un Réseau Express Régional vaudois

Le Conseil d'Etat a adopté une stratégie cantonale de développement des transports publics, à l'horizon 2020. Elle sera mise en oeuvre par phases successives, en fonction des ressources disponibles. Chaque étape fera l'objet d'études permettant de préciser les investissements à consentir. A l'horizon 2010, le Conseil d'Etat envisage de développer le Réseau Express Régional (RER), avec la construction d'une gare à Prilly-Malley. Un crédit d'étude de 4,92 millions est demandé au Grand Conseil.

La politique de mobilité du canton est définie dans le projet de plan directeur cantonal qui dit que, compte tenu de la lourdeur des investissements routiers, seules des améliorations ponctuelles du réseau seront planifiées; pour faire face à l'importante augmentation démographique prévue pour ces prochaines années, le Gouvernement veut mettre l'accent sur le développement des transports publics et sur la promotion de la mobilité douce (vélo, marche, etc.). Pour la période 2000-2020, le plan directeur a retenu l'objectif de +40% de voyageurs en transports publics.

Dans la panoplie des planifications existantes visant à mettre en cohérence transports, urbanisation et environnement (plan sectoriel des transports de la Confédération et plan directeur cantonal notamment), il manquait une vision synthétique de l'avenir des transports publics vaudois. C'est le but rempli par le document intitulé " Stratégie cantonale de développement et planification du réseau des transports publics. Vers une mobilité durable: les transports publics vaudois à l'horizon 2020 ". Le Conseil d'Etat vient de l'adopter.

La mise en oeuvre du développement du réseau des transports publics nécessitera d'importants investissements; elle sera conduite par phases successives en fonction notamment des ressources disponibles. La phase en cours a pour horizon le changement d'horaire de décembre 2008, avec la mise en service du métro m2 et la réorganisation du réseau des bus et des trolleybus de la région lausannoise. La phase suivante, à l'horizon de décembre 2010, vise le développement du Réseau Express Régional (RER, aujourd'hui REV, Réseau Express Vaudois), avec notamment la construction de la halte CFF de Prilly-Malley, un investissement ayant déjà reçu une

promesse d'aide fédérale, dans le cadre des projets urgents du fonds d'infrastructures.

Afin de définir la première étape du développement du RER à l'horizon 2010, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'étude de 4,92 millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 septembre 2006

DINF, François Marthaler, Conseiller d'Etat, 021 316 70 01 - Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70